

Le protocole de Kyoto

Réunis à Kyoto en décembre 1997, les délégués de 160 pays se sont entendus pour réduire les émissions de six gaz à effet de serre (GES) de 5,2% d'ici 2012, par rapport aux niveaux de 1990. Il a été établi que l'accord entrerait en vigueur lorsqu'au moins 55 pays représentant 55% du total des émissions des pays développés en 1990 l'auraient ratifié.

99^e pays à ratifier le protocole en décembre 2002, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 6% en deçà des niveaux de 1990 durant la période d'engagement (2008-2012). Le protocole de Kyoto est finalement entré en vigueur le 16 février 2005 et compte 141 pays adhérents.

Pour atteindre son objectif, le Canada doit donc ramener son total d'émissions de GES à 570 mégatonnes par année. En 2002, il en émettait 731 MT, soit 20,1% de plus qu'en 1990.

Ces dernières années, le gouvernement du Québec a particulièrement été actif en matière de lutte aux changements climatiques. Il a collaboré, notamment, à la mise sur pied du Consortium Uranos sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques ainsi qu'à la création du Centre québécois d'actions sur les changements climatiques. Il a adopté un programme d'inspection et d'entretien des véhicules lourds et a signé des ententes en vue de la production d'électricité d'origine éolienne.

En 2002, grâce surtout à sa production hydroélectrique, le Québec détient la meilleure performance par habitant en matière d'émissions de GES – 11,9 versus 23,3 tonnes équivalent CO₂ pour le Canada. Toutefois, ses émissions de GES ont augmenté de 2,5% depuis 1990.

Vous avez quand même besoin d'un véhicule ? Voici quelques conseils pratiques...

Achetez le véhicule le plus écoénergétique possible. Des éléments comme les quatre roues motrices, la traction intégrale, le poids du véhicule et la dimension des pneus ont des répercussions sur la consommation de carburant.

Entretenez bien votre véhicule. L'entretien inadéquat d'un moteur peut faire augmenter sa consommation de carburant et ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 50%.

Minimisez l'utilisation de la climatisation. Elle peut accroître jusqu'à 20% votre consommation de carburant. Ouvrez les fenêtres et stationnez-vous à l'ombre.

Respectez la limite de vitesse. Avec la plupart des véhicules, passer d'une vitesse de croisière de 100 km/h à 120 km/h fait augmenter d'environ 20% la consommation de carburant et diminue la durée de vie de vos pneus.

Débarassez-vous de votre deuxième voiture. En plus de vous aider à réduire vos GES, cela vous fera économiser des milliers de dollars en coûts de fonctionnement et en perte de valeur.

Réduisez l'utilisation de votre voiture de 10%. En réduisant de 10% l'utilisation de votre véhicule, vous pouvez réduire vos émissions de GES de 0,2 à 0,8 tonne par année, selon le véhicule.

Envisagez le covoiturage. Une personne seule dans une voiture produit 32 kg de CO₂ par 100 km. À deux ou à trois dans l'auto, c'est autant de CO₂ de moins dans l'atmosphère!

Envisagez la mise à la ferraille. Un vieux véhicule peut polluer jusqu'à 30 fois plus qu'un modèle récent.

Utilisez un mélange essence-éthanol. L'éthanol est un carburant renouvelable fabriqué à partir de végétaux. Si toute l'essence vendue au Canada contenait 10% d'éthanol, nos émissions de GES pourraient diminuer de 4 millions de tonnes ou plus par année.

Utilisez un chauffe-bloc avec minuterie lorsque la température descend sous zéro. Il réchauffera l'huile et le liquide de refroidissement et accroîtra de 10% le rendement hivernal du carburant.

Vérifiez la pression des pneus chaque mois. Vous pourriez ainsi réduire vos émissions de GES d'au moins un huitième de tonne et économiser plusieurs dollars en carburant et en pneus de rechange.

Enlevez le porte-bagages du toit lorsqu'il ne sert pas. Même lorsqu'il est vide, il cause une traînée aérodynamique et accroît la consommation de carburant.

ville-marie Priorité à la propreté Moi j'y participe!

DANGER!

Collecte de matières dangereuses

Matériel informatique, électronique et autres matières...
Pour les commerces et les bureaux d'affaires de l'arrondissement Ville-Marie

Le Jour de la Terre : vendredi 22 avril 2005

À l'intersection sud-ouest du boulevard de Maisonneuve Ouest et de la rue Jeanne-Mance (îlot Balmoral)

Pour information et inscription : 514-933-1069
danger@jourdela terre.org • www.jourdelaterre.org



Effet de serre, GES et changements climatiques.

L'effet de serre est un phénomène normal et nécessaire. Sans l'effet de serre, la température moyenne sur la Terre serait de -18°C (au lieu de +15°C) et peu d'eau y serait disponible sous forme liquide. Or, depuis le début de l'ère industrielle, l'être humain a rejeté dans l'atmosphère des gaz qui augmentent artificiellement l'effet de serre, causant des changements climatiques inquiétants dont nous ressentons déjà les effets: vagues de chaleurs de plus en plus longues et intenses, baisse du niveau d'eau dans les Grands Lacs, fonte de la calotte polaire, changements dans la migration des poissons, catastrophes écologiques plus fréquentes, etc.

Le transport et les gaz à effet de serre.

Au Québec, le secteur des transports constitue la principale source de gaz à effet de serre (GES), avec 38% des émissions totales (88,6 millions de tonnes en 2002). C'est le transport routier qui a le plus contribué aux émissions dans ce secteur avec 29,1 millions de tonnes, soit 85,3 % du total des émissions dans les transports. Les 4,4 millions de véhicules à moteur qui sillonnent les routes du Québec crachent à eux seuls plus de 14 millions de tonnes de polluants chaque année. L'augmentation du taux de motorisation des ménages, l'étalement urbain et la popularité des véhicules utilitaires sport, camions légers et fourgonnettes sont autant de facteurs qui contribuent à l'augmentation des GES émis par les véhicules automobiles.

Le ralenti inutile, ça ne mène nulle part!

Faites-vous tourner le moteur de votre véhicule au ralenti pendant de longues périodes? Le ralenti est néfaste pour l'environnement et est dispendieux. Il occasionne une augmentation de la consommation de carburant (le ralenti d'une durée d'une heure correspond à deux heures de conduite), ce qui occasionne une production supplémentaire de gaz à effet de serre. Aussi, lorsqu'un moteur tourne au ralenti, l'huile à moteur se contamine plus rapidement, réduisant sa durée de vie utile de 75%.

Vous avez dit « développement durable » ?

Le développement durable vise à réconcilier le développement économique et social, la protection de l'environnement et la conservation des ressources. Il préconise une prise de conscience des effets souvent néfastes de nos habitudes de consommation sur l'environnement. C'est en 1987 que les Nations-Unies ont défini le développement durable comme un «développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs».

Une alternative aux modes de transport énergivores : soyez actifs!

Lorsque c'est possible, pourquoi ne pas choisir la marche, la bicyclette ou les patins à roues alignées comme moyen de transport pour se rendre à l'école, au travail ou à l'épicerie? En plus de faire de l'exercice et de prendre un peu d'air frais, marcher, rouler ou patiner permet souvent de se déplacer en évitant la circulation, d'économiser de l'argent et de se détendre en laissant les tracas du bureau... au bureau!

Cliniques d'inspection

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQPLA) s'associe au Jour de la Terre et organise, dans le cadre de sa campagne de prévention des dangers d'intoxication causés par des systèmes d'échappement et anti-pollution défaillants, des cliniques d'inspection ayant pour objectif d'analyser les émissions des véhicules automobiles et de vérifier la pression des pneus.

Les voitures en mauvais état mécanique accentuent les dommages environnementaux et ont un impact sur la santé publique encore plus néfaste. Il est donc de la responsabilité civique de leur propriétaire d'en assurer l'inspection.



www.aqlpa.com

Festival de films de Portneuf sur l'environnement
du 20 au 24 avril 2005
Saint-Casimir de Portneuf

Vivez le Festival de l'intérieur

**Ateliers
Conférences
Kabaret Kinô
Projections
Spectacles**

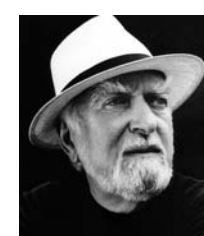
L'auberge du Couvent
Réservez tôt : 1-877-339-3232
www.rendezvousculturels.ca

500 millions de mercis

COMMENT LA COMMUNICATION CONTRIBUE-T-ELLE À LA CROISSANCE DES COLLECTIVITÉS ?

C'est simple. Là où il y a communication, il y a collectivité. En tant qu'entreprise, notre rôle consiste à créer des liens. Comme entreprise citoyenne, nous tissons des liens pour offrir à nos partenaires de la collectivité des moyens nouveaux et novateurs qui favorisent leur croissance. Grâce à nos programmes de bienfaisance, à nos initiatives de développement communautaire ou de protection de l'environnement, et même à l'expertise de nos employés, nous sommes engagés à améliorer la vie des Canadiens et des collectivités que nous desservons. Pour en savoir plus sur la présence de Bell sur la scène communautaire, visitez www.bell.ca/fr/social/.

Mot de Jacques Languirand porte-parole du Jour de la Terre



Nous n'avons qu'une seule planète et elle se trouve dans un sale état. De la fonte des glaces polaires jusqu'à la disparition des forêts tropicales en passant par l'augmentation des maladies pulmonaires chez l'être humain, on en est aujourd'hui à se demander si la Terre sera encore habitable dans un avenir prochain.

Au moment où les prix de l'essence explosent, il est plus que temps de redécouvrir les bienfaits du transport en commun. Quand on sait qu'un autobus peut remplacer plus de 50 voitures sur les routes à l'heure de pointe, réduisant ainsi considérablement nos émissions de GES et contribuant à désengorger nos routes, pourquoi ne chercherions-nous pas à rendre le métro et l'autobus plus attrayants aux yeux de la population?

Cette année, le 22 avril marque le 35^e anniversaire du Jour de la Terre. Au Québec, c'est depuis 1995 que nous le célébrons. En quelques années, le Jour de la Terre est devenu chez nous une manifestation majeure dans le domaine de l'environnement: chaque année, des dizaines de milliers de personnes organisent et participent à des activités qui rappellent l'importance de la protection de l'environnement et nous incitent à changer nos habitudes et à poser des gestes concrets et quotidiens. Espérons que tous ensemble, nous réussissons à changer les choses et à améliorer notre qualité de vie.

Commissariat Saint-Laurent
400, Sainte-Catherine Ouest,
Bureau 905
Montréal (Québec) H3B 1A7
www.jourdelaterre.org



Jour de la Terre 2005 - 35 ans Le 22 avril et tous les jours

Porte-parole : Jacques Languirand
www.jourdelaterre.org / 1 800 424-8758



Le Jour de la Terre (22 avril) fut célébré pour la première fois le 22 avril 1970, lorsque le sénateur américain Gaylord Nelson encouragea les étudiants à mettre sur pied des projets de sensibilisation à l'environnement dans leurs communautés.

Aujourd'hui, c'est plus de 500 millions de personnes dans 184 pays qui passent à l'action chaque année dans le cadre du Jour de la Terre. Au fil des ans, le Jour de la Terre est devenu l'événement participatif en environnement le plus important de la planète.

Après avoir abordé des thèmes comme le réemploi, le recyclage, les changements climatiques et le cycle de l'eau, le Jour de la Terre 2005 propose cette année une réflexion sur les modes de transport et leurs effets sur l'environnement. Dans notre société, le transport occupe une place importante et a des conséquences néfastes sur la santé et l'environnement. Parfois, de simples gestes à poser ou de petites habitudes à prendre permettent de «réinventer la roue!»

SOURCES :
Plan du Canada sur les changements climatiques
www.changementsclimatiques.gc.ca
Environnement Canada - www.ec.gc.ca
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs: www.mddep.gouv.qc.ca
Ministère des Transports
www.mtq.gouv.qc.ca/fr/ministere/environnement/climat/index.asp
Association canadienne du transport urbain (ACTU)
www.cutaaactu.ca
Voyagez futur - www.voyagezfute.com

Laissez-vous transporter!

L'autobus : À l'heure de pointe, un autobus remplace entre 40 et 50 voitures. Ce sont 70 000 litres de carburants qui sont épargnés et plus de 175 tonnes d'émissions de moins par année. Chaque usager des transports collectifs consomme en 40 ans l'énergie qu'un automobiliste consomme en 4 ans seulement.

Le covoiturage : Une personne seule dans une voiture produit 32 kg de CO₂ par 100 km. À deux ou à trois dans l'auto, c'est autant de CO₂ de moins dans l'atmosphère et de voitures de moins sur les routes!

Le covoiturage est aussi une façon futée de faire des économies!

Faites parler de vous! Le Jour de la Terre enregistre et diffuse vos réalisations!

Individus! Organismes! Écoles!
Municipalités! Corporations!

Remplissez le formulaire d'enregistrement en ligne au www.jourdelaterre.org et votre activité s'affichera au calendrier du Jour de la Terre dans un délai de 24 heures!

Toutes vos actions, qu'elles soient modestes ou grandes, seront compilées et diffusées.

Concours

Engagez-vous à adopter des comportements plus durables en transport et courez la chance de gagner de nombreux prix en transport durable.

Participez au concours « Ménage tes transports » en vous inscrivant à partir du site du Jour de la Terre : www.jourdelaterre.org/

Le Jour de la Terre, d'hier à aujourd'hui

Le Jour de la Terre (22 avril) marque tous les ans l'anniversaire de la naissance, en 1970, du mouvement environnemental tel qu'on le connaît aujourd'hui. Gaylord Nelson, sénateur du Wisconsin, propose la première manifestation environnementale d'envergure sur le territoire américain pour secouer l'establishment politique et forcer l'insertion de la problématique environnementale à l'agenda national. «C'était un pari», se rappelle-t-il, «mais cela a fonctionné.» En effet, ce premier Jour de la Terre a mené à la création de l'Agence de Protection de l'Environnement des États-Unis (EPA) et à l'adoption de la loi «Clean Air, Clean Water, and Endangered Species».

En 1990, sous l'égide de l'environnementaliste américain Denis Hayes, le Jour de la Terre est devenu un événement planétaire, mobilisant 200 millions de personnes dans 141 pays et jouant un rôle de levier pour les enjeux environnementaux globaux. Le Jour de la Terre a donné une poussée énorme aux campagnes de sensibilisation à la réutilisation et au recyclage et a aidé à préparer le terrain pour le Sommet de la Terre des Nations Unies à Rio de Janeiro en 1992. Au Québec, c'est depuis 1995 qu'on le célèbre en organisant toutes sortes d'activités de sensibilisation face aux enjeux environnementaux. Aujourd'hui, ce sont 500 millions de personnes, dans 184 pays, qui soulignent le Jour de la Terre. Participez-vous?

Les arbres : un contrepois aux émissions de GES

La végétation constitue un vaste réservoir de carbone (C). Elle absorbe le CO₂ qu'elle transforme en glucose (C₆H₁₂O₆) pour former la matière ligneuse. Compte tenu du rôle de premier plan qu'occupent les arbres – tant au niveau de la séquestration du carbone qu'au chapitre des nombreux avantages environnementaux qui leur sont associés – il apparaît aujourd'hui tout à fait justifié d'amener les automobilistes à faire leur part en matière de reboisement. Il existe d'ailleurs en Europe certains programmes qui offrent la possibilité aux automobilistes de faire le contrepois à leurs émissions résiduelles de CO₂, en plantant 6 ou 7 arbres par année, et ce, pendant toute leur vie active de conducteur.

En achetant un chandail ou une affiche du Jour de la Terre, vous permettez à celui-ci d'être célébré au sein de plus en plus de communautés.

La vente de ces produits dérivés est une source importante de financement.

T-Shirt
100% cotton
2 modèles
GRANDEURS : enfant, médium, large, extra large
14,99 \$ l'unité
Commande de 20 et + 11,99 \$ l'unité

Polo 39,95\$

Camisole pour dame
1 modèle en bleu ou gris
14,99 \$

Jeu envoi-quiz
19,99 \$ aussi disponible en anglais

Jeu envoi-santé
14,99 \$

Affiche 2005
25 pour 14,99 \$
50 pour 24,99 \$

Casquettes du Jour de la Terre
2 modèles en bleu, en noir ou beige (trouées)
14,99 \$

Sac en jute
14,99 \$

Boutique en ligne : www.jourdelaterre.org
460, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 905, Montréal, Québec H3B 1A7

PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE...
MA PART, JE LA FAIS!
ALCOA

COMMENT LA COMMUNICATION CONTRIBUE-T-ELLE À LA CROISSANCE DES COLLECTIVITÉS ?
C'est simple. Là où il y a communication, il y a collectivité. En tant qu'entreprise, notre rôle consiste à créer des liens. Comme entreprise citoyenne, nous tissons des liens pour offrir à nos partenaires de la collectivité des moyens nouveaux et novateurs qui favorisent leur croissance. Grâce à nos programmes de bienfaisance, à nos initiatives de développement communautaire ou de protection de l'environnement, et même à l'expertise de nos employés, nous sommes engagés à améliorer la vie des Canadiens et des collectivités que nous desservons. Pour en savoir plus sur la présence de Bell sur la scène communautaire, visitez www.bell.ca/fr/social/.

Bell
Et bien simple™

Ceci n'est pas un caillou dans l'univers.
C'est la pierre angulaire de notre propre survie.
Acteur du développement durable, Desjardins prend à cœur l'environnement.
www.desjardins.com

Desjardins
Comptez aussi en bleu.

Hydro Québec